

RESIDENCE UNIVERSITAIRE DE TECHNOPOLE

4, Boulevard Dominique François Arago

57070 METZ

 03.87.20.47.00



residence.technopole@crous-lorraine.fr

Madame, Monsieur,

Ci-joint les modalités pour votre accueil au sein de la Résidence Universitaire Technopôle.

Vous avez finalisé **votre dossier locatif** sur votre compte messervices.etudiant.gouv.fr.

Vous devez maintenant **prendre rendez-vous** sur <https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr> pour la prise des clefs de votre logement.

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACCUEIL POUR LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2026/2027

Du lundi 17 août au vendredi 21 août 2026 : 8h30 - 15h30

Du lundi 24 août au vendredi 28 août 2026 : 8h30 - 16h30

Samedi 29 août 2026 : 9h00 - 16h30

A compter du lundi 31 août 2026 : 9h00 - 16h30

AUCUNE REMISE DE CLE LES SAMEDIS, DIMANCHES ET JOURS FERIES (sauf le samedi 29 août 2026)



AVANT votre RDV pour le retrait de vos clés, vous devrez :



* Avoir réglé le dépôt de garantie via internet à l'aide du lien envoyé par mail après validation du dossier « E bail », (somme indiquée sur le document « annexe financière »).




* Avoir réglé votre loyer du mois de septembre ainsi que vos nuitées (1 nuitée = 1/30^{ème} du mois) dans le cas où vous prenez votre logement avant votre date de réservation.

Pour exemple, si vous prenez vos clefs le 26 août pour un début de bail au 1^{er} septembre, il faut vous acquitter du loyer du mois de septembre ainsi que des 6 nuitées pour le mois d'août. Ce paiement peut s'effectuer soit en ligne avant la remise des clés ou se faire directement à l'accueil le jour de votre rendez-vous par carte bancaire uniquement.

Le règlement peut s'effectuer par internet sur le portail <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr> :
Rubrique Gérer mon Logement.



* Fournir une **attestation d'assurance multirisques habitation et responsabilité civile** envers le bailleur et les voisins, au nom de l'étudiant et à l'adresse de la Résidence (si elle n'a pas déjà été fournie dans le dossier). Attention l'assurance doit impérativement débiter à la date du jour de la prise de clé, sans assurance, vous ne pourrez pas obtenir vos clés du logement.

 **Pour la remise des clés (Technopôle 1, 2 et 3), vous devrez vous présenter à l'accueil situé au 04 Bld Arago – 57070 METZ (entrée en face du lycée de la communication) :**



* Présentation de la pièce d'identité (ou dérogation du futur résident avec la copie de sa pièce d'identité + celle de l'ayant droit).



Demande d'aide au logement :

* Se reporter à la note **informations diverses** « ma demande d'aide au logement CAF »

Dans l'attente de vous accueillir très prochainement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LA DIRECTION